

PROGRAMME DE FORMATION

Antibiotiques & antibiorésistance : améliorer le bon usage en établissement

POURQUOI CETTE FORMATION ?

L'antibiorésistance est un enjeu majeur de sécurité des soins. La pertinence d'une antibiothérapie ne repose pas seulement sur le choix initial : l'indication doit être argumentée, la prescription tracée, le traitement réévalué à partir de l'évolution clinique et des résultats microbiologiques, puis adapté ou arrêté dès que possible. Cette formation donne aux professionnels des repères communs pour renforcer le bon usage des antibiotiques dans l'établissement.

Formation en lien avec le 6e cycle de certification HAS : pertinence des prescriptions d'antibiotiques argumentée et réévaluée (critère impératif 2.4-02).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes, enjeux et conséquences de l'antibiorésistance.
- Argumenter l'indication d'une antibiothérapie et mobiliser les référentiels adaptés.
- Sécuriser le choix de la molécule, de la dose, de la voie et de la durée selon le contexte clinique.
- Organiser et tracer la réévaluation systématique entre la 24e et la 72e heure.
- Savoir adapter, désescalader, relayer ou arrêter un traitement à partir des données disponibles.
- Identifier le rôle des prescripteurs, pharmaciens, microbiologistes, référents antibiothérapie et équipes dans le programme de bon usage.

EN UN COUP D'ŒIL

Durée	7 heures / 1 journée	Format	Présentiel / Classe virtuelle
Modalité	Intra-établissement Inter selon programmation	Prérequis	Aucun
Public	Médecins prescripteurs / pharmaciens / internes / professionnels ressources impliqués dans le bon usage des antibiotiques	Effectif	6 à 12 participants

LE PROGRAMME

1. Comprendre pourquoi chaque prescription compte

- Antibiorésistance, pression de sélection et conséquences individuelles et collectives.
- Infection, colonisation et situations où l'antibiothérapie n'est pas systématique.
- Bon usage des antibiotiques : juste indication, juste molécule, juste dose et juste durée.

2. Prescrire de façon pertinente

- Documenter l'indication et s'appuyer sur un référentiel actualisé, national, régional ou local.
- Prélèvements microbiologiques et examens utiles : les réaliser au bon moment lorsque la situation le justifie.
- Choisir l'antibiotique en tenant compte du site infectieux, du terrain, des allergies, de la fonction rénale et des données locales.

3. Réévaluer entre 24 et 72 heures

- Relire l'indication, l'évolution clinique, la tolérance et les résultats microbiologiques disponibles.
- Poursuivre, modifier, désescalader, relayer par voie orale ou arrêter : raisonner de façon structurée.
- Ajuster la durée au diagnostic et aux recommandations ; éviter les prolongations non justifiées.
- Tracer explicitement la justification de la prescription, de la prolongation et de la réévaluation dans le dossier.

4. S'appuyer sur l'organisation de l'établissement

- Programme de bon usage : politique, référent en antibiothérapie, protocoles et outils d'aide à la décision.
- Coopération entre prescripteurs, pharmacie, microbiologie, EOH, équipe multidisciplinaire d'antibiothérapie et ressources régionales.
- Savoir demander un avis expert et utiliser les ressources disponibles sans retarder une prise en charge urgente.
- Informer le patient ou le résident sur le traitement, la durée et l'importance du bon usage.

5. Mesurer et améliorer les pratiques

- Consommation d'antibiotiques, résistances, conformité aux référentiels et réévaluation : quels indicateurs suivre ?
- Analyse de prescriptions et identification des écarts récurrents dans le service.
- Cas cliniques adaptés au secteur, audit des pratiques et construction d'un plan d'amélioration avec les acteurs concernés.

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports ciblés fondés sur les recommandations et référentiels de bon usage.
- Cas cliniques et analyse argumentée de prescriptions.
- Atelier de réévaluation à 24–72 h à partir de données cliniques et microbiologiques évolutives.
- Travail sur la traçabilité de l'indication, de la réévaluation et de la durée.
- Construction d'un plan d'amélioration adapté aux pratiques de l'établissement.

PROFIL DU FORMATEUR

Médecin infectiologue, pharmacien hospitalier, référent en antibiothérapie ou professionnel de santé disposant d'une expertise avérée en bon usage des anti-infectieux, antibiorésistance et amélioration des pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Positionnement initial sur les pratiques de prescription et de réévaluation.
- Évaluation formative lors des cas cliniques et ateliers de décision.
- Évaluation des acquis par analyse complète d'une antibiothérapie : indication, prescription, réévaluation et traçabilité.
- Questionnaire de satisfaction et certificat de réalisation.

MOYENS TECHNIQUES

Référentiels d'antibiothérapie actualisés / Cas cliniques / Résultats microbiologiques simulés / Supports de prescription et de traçabilité / Données locales de consommation/résistance si disponibles en intra.

RÉFÉRENCES PRINCIPALES

HAS – Certification des établissements de santé pour la qualité des soins, référentiel 2025 : critère impératif 2.4-02, et référentiel 2027

HAS – Fiche pédagogique 6e cycle « Prise en charge médicamenteuse »

Ministère chargé de la Santé – Stratégie nationale de prévention des infections et de l'antibiorésistance et ressources de bon usage des antibiotiques

Référentiels nationaux, régionaux et locaux actualisés.

TARIF / FINANCEMENT / DÉLAI D'ACCÈS / ACCESSIBILITÉ

- Tarif : sur devis.
- Financement : OPCO Santé / ANFH
- Délai d'accès : selon programmation, disponibilités et modalités contractuelles.
- Accessibilité : les modalités peuvent être adaptées en fonction des besoins des participants. Nous contacter en amont afin d'étudier les aménagements possibles.

CONTACT & INSCRIPTION

Mail : contact@lesformatricesdusud.fr

Tel : 06 48 34 17 62

En intra, les cas, référentiels et indicateurs peuvent être adaptés à l'activité de l'établissement. Pour un EHPAD, le programme peut être décliné autour des infections fréquentes, du rôle du médecin coordonnateur, des prescripteurs, de la pharmacie et des équipes soignantes.

Réf. document	Date de création	Date de mise à jour	Validé par
IND01-PROG-HYG-ATB	30/09/2026	30/09/2026	Direction LFDS